



Abbaye Saint-Joseph de Clairval

F – 21150 Flavigny-sur-Ozerain

21 septembre 2006

Saint Matthieu, Apôtre et Évangéliste

Bien cher Ami de l'Abbaye Saint-Joseph,

JUILLET 1941. Le troisième Reich allemand est à l'apogée de sa puissance. Hitler vient de déclencher une attaque contre l'U.R.S.S. et rien ne semble devoir arrêter la Wehrmacht. C'est alors qu'un évêque allemand décide d'élever la voix contre l'euthanasie massive des malades mentaux, qui vient d'être décidée à Berlin. Soixante mille personnes ont déjà été regroupées en vue de leur discrète élimination dans des camps d'extermination. Mgr Clemens August von Galen ne se fait pas d'illusions : s'il parle, il risque d'être arrêté comme "ennemi du peuple allemand" et exécuté. Il parlera pourtant, et dès le dimanche suivant, dans la chaire de sa cathédrale. Ce courageux Pasteur, que l'on appellera le "Lion de Münster", a été proclamé bienheureux le 9 octobre 2005.

Noblesse oblige

Clemens August est né le 16 mars 1878 au château de Dinklage, dans le diocèse de Münster (en Westphalie, ouest de l'Allemagne). Il était le onzième des treize enfants du comte Ferdinand Heribert von Galen et de son épouse Élisabeth. La vie à Dinklage est rude : pas de chauffage ni d'eau courante. Mais cette éducation austère est animée par une foi catholique ardente. L'assistance à la Messe est quotidienne et la comtesse enseigne elle-même le catéchisme à ses enfants ; elle leur apprend à imiter JÉSUS-CHRIST et à regarder la vie terrestre comme une préparation à la vie éternelle. Dans cette famille noble, installée depuis le XIII^e siècle en Westphalie, la participation aux affaires publiques est une tradition ; Ferdinand von Galen a été trente ans député du parti catholique "Zentrum" au parlement impérial. Pour lui comme pour toute la famille, ce n'est pas un privilège, mais une responsabilité : "noblesse oblige".

Clemens August fait une grande partie de ses études chez les Jésuites, à Feldkirch. En octobre 1897, au cours d'une retraite à l'abbaye de Maria Laach, il entend l'appel de Dieu au sacerdoce. Après des études théologiques à Innsbruck, il est ordonné prêtre le 28 mai 1904 par l'évêque de Münster. En 1906, il est envoyé à Berlin, un diocèse qui manque de prêtres ; il y exercera divers ministères paroissiaux. Au cours de la crise financière de 1923, qui ruine des millions de familles allemandes, l'abbé von Galen se dépense au service de ses paroissiens en difficulté, et fonde en leur faveur une association d'entraide. Il secourt souvent les plus nécessiteux en prenant sur ses revenus personnels : « Il serait vraiment inutile, disait-il, qu'il me reste encore des biens après ma mort ». Mais en toutes choses, son but ultime est de procurer le salut des âmes. Cette pensée de la vie éternelle,

qui l'habite constamment, sera le socle inébranlable des combats qu'il aura à mener.

Au début de 1929, Clemens August est rappelé à Münster pour y prendre la direction de la paroisse Saint-Lambert. Constatant une certaine tiédeur, il publie en 1932 une brochure : "La peste du laïcisme et ses manifestations". Il y exhorte avec vigueur les laïcs à lutter contre la sécularisation et la déchristianisation de la société. L'Allemagne connaît une crise très grave. Le 30 janvier 1933, Adolf Hitler est nommé Chancelier. Clemens August n'a aucune confiance dans le chef du NSDAP (parti national-socialiste), dont les évêques allemands ont condamné la doctrine et les méthodes violentes. Cependant, Hitler, qui a besoin des Chrétiens, leur fait des avances. Le 20 juillet 1933, un concordat est signé entre le Saint-Siège et l'Allemagne. Le pape Pie XI ne se fait guère d'illusions sur la sincérité d'Hitler, mais il veut essayer, en signant ce traité, de conserver à l'Église catholique un espace de liberté. Von Galen approuve pleinement cette stratégie ; cependant, le 3 avril, au cours de la Messe d'intronisation du Conseil municipal de Münster, devant une assistance comptant de nombreux dignitaires nazis, il rappelle les deux fondements de l'ordre social chrétien : la justice et la fraternité.

Le diocèse de Münster est vacant depuis janvier 1933. Le 18 juillet, le chapitre cathédral élit unanimement l'abbé von Galen après que deux autres prêtres se sont récusés, l'un pour raison de santé, l'autre par crainte des difficultés. Dans son premier message pastoral, le nouvel évêque commente sa devise *Nec laudibus, nec timore* à son 1,8 million de diocésains : « Ni la louange, ni la crainte des hommes ne m'empêcheront de transmettre la Vérité révélée, de distinguer entre la justice et l'injustice, les bonnes actions et les mauvaises ni de donner avis et avertissements chaque fois que cela sera nécessaire ».

Très grand par sa taille, Mgr von Galen est simple et chaleureux dans sa vie privée, mais rempli de majesté lorsqu'il célèbre pontificalement. Il aime les processions où l'Église peut, par ses fastes religieux, faire pièce à la mystique néo-païenne des manifestations nazies. Dès 1934, l'évêque condamne un ouvrage d'Alfred Rosenberg, "Le Mythe du XX^e siècle". L'idéologue officiel du NSDAP exaltait le Sang allemand, source d'une humanité supérieure à construire par la force vitale. Dans sa lettre pastorale du Carême 1934, l'évêque de Münster qualifie cette doctrine de "tromperie du diable" et rappelle que seul le Sang précieux répandu par JÉSUS-CHRIST au Calvaire a le pouvoir de nous sauver, parce que c'est le Sang de Dieu fait homme. Cette prise de position provoque l'enthousiasme du peuple catholique de Westphalie. L'évêque récidive un an plus tard en proclamant : « Nous ne pouvons pas renoncer à confesser qu'il existe quelque chose de plus élevé que la race, le peuple et la nation : le tout-puissant et éternel Créateur et Seigneur des peuples et des nations, auquel tous les peuples doivent adhésion, adoration et service, Celui-là même qui est la fin dernière de toutes choses ».

Les racines du christianisme

L'attitude de l'évêque de Münster en face de la persécution des Juifs est sans équivoque. Prêtre, il n'avait jamais rendu les Juifs responsables des malheurs de l'Allemagne. En dénonçant dès 1934 l'exaltation de la "race aryenne" au détriment des autres races, il refusait toute légitimité à l'antisémitisme ; évêque, il ne perd pas une occasion de souligner que le Christianisme s'enracine dans la religion d'Israël. Il rappelle que le devoir de la charité fraternelle s'étend à tous les hommes, quelles que soient leur race et leur religion. Après le "pogrom" des 9-10 novembre 1938 (la "Nuit de cristal"), au cours duquel la synagogue de Münster est incendiée par la police, Mgr von Galen propose son aide à l'épouse du rabbin de la ville, qui a été emprisonné. Après la libération de celui-ci quelques jours plus tard, il renonce à intervenir pour ne pas aggraver la situation des Juifs.

Le régime hitlérien veut s'assurer le monopole de l'éducation de la jeunesse en supprimant le cours de religion, jusqu'alors obligatoire dans toutes les écoles. L'évêque de Münster s'oppose victorieusement à cette suppression en s'appuyant sur l'article 21 du Concordat de 1933. En novembre 1936, le délégué à l'éducation dans l'Oldenburg (nord du diocèse de Münster) prescrit de supprimer toutes les croix et les insignes religieux dans les écoles et les édifices publics. Cette mesure suscite, à l'initiative de Mgr von Galen, une véritable "croisade" de prédications, de prières et de pétitions en faveur du maintien des croix. Le "Gauler" (préfet) d'Oldenburg est finalement obligé de retirer la mesure projetée, pour éviter de plus grands troubles.

De 1933 à 1937, le Saint-Siège a protesté quarante quatre fois contre des violations du Concordat. Devant l'inutilité de ces démarches, le Cardinal-Secrétaire d'État Pacelli (futur Pape Pie XII), appelle en consultation à Rome cinq évêques allemands, parmi lesquels Mgr von Galen. Puis, le 14 mars 1937, le Pape publie une encyclique rédigée en allemand et intitulée : *Mit brennender Sorge* ("Avec une brûlante inquiétude"). Pie XI y condamne la divinisation du peuple et de la race. L'encyclique est aussitôt publiée par l'évêque de Münster dans son journal diocésain ; dans le plus grand secret, il en fait imprimer 120 000 exemplaires, soit 40% de ceux que l'Église parviendra à diffuser en Allemagne. Le dimanche 21 mars, chaque curé, sur ordre de l'évêque, lit en chaire ce texte à la Grand-Messe. La Gestapo (police politique), prise de vitesse, se vengera par des mesures de rétorsion. Cependant, l'encyclique a éveillé un écho favorable dans les milieux protestants ; Mgr von Galen conçoit alors le projet de former un front commun de tous les Chrétiens allemands contre le néo-paganisme ; ce dernier sera combattu sur un terrain plus large, la défense des droits naturels de la personne humaine : droit à la vie, à l'intégrité, à la liberté religieuse, droit de suivre sa conscience, droit des parents sur l'éducation de leurs enfants.

Contre l'école païenne

Début 1939, le pouvoir nazi juge le moment venu de supprimer tout enseignement confessionnel et tout cours de religion à l'école. Le 26 février, dans sa cathédrale comble, l'évêque de Münster demande à tous ses diocésains de protester énergiquement, par une pétition, contre "l'école païenne". Son appel est suivi par des dizaines de milliers de personnes qui, en signant la pétition, risquent leur sécurité, leurs biens voire leur vie. Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne, ce qui provoque la déclaration de guerre franco-anglaise. Mgr von Galen, bien loin de reprendre le discours belliciste de la propagande, prescrit à ses diocésains des prières pour la patrie et pour la paix, qui se concluent par le vœu que « soit offerte à tous les peuples la sécurité de la paix dans la justice et la liberté ».

À partir de la deuxième moitié de 1940, les mesures persécutrices contre l'Église se succèdent : ouverture des églises retardée à 10 heures du matin à cause du "danger d'attaques aériennes", arrestation et déportation de nombreux prêtres, invasion des monastères dont les occupants sont expulsés. Mgr von Galen ressent le devoir impérieux d'élever la voix. Après un moment de combat intérieur, le 13 juillet 1941, il prononce dans sa cathédrale la première des trois grandes homélies qui feront le tour du monde. Après avoir réprouvé l'expulsion des Religieux, il proteste contre le régime d'arbitraire et de terreur qui règne, et demande justice. Le dimanche suivant, il exhorte son peuple à tenir bon dans

la persécution : « Semblables à une enclume qui ne perd pas sa force malgré la violence des coups de marteau, les prisonniers, les exclus et les bannis innocents reçoivent de Dieu la grâce pour garder leur fermeté chrétienne, lorsque le marteau de la persécution les atteint amèrement et les frappe de blessures injustifiables ».

La défense des “improductifs”

Et bientôt, c'est le sermon du 3 août, à la cathédrale, où Mgr von Galen dénonce le massacre des aliénés. Il s'écrie : « Il s'agit d'hommes et de femmes, notre prochain, nos frères et sœurs ! De pauvres êtres humains malades. Ils sont improductifs, si vous voulez... Mais cela signifie-t-il qu'ils ont perdu le droit de vivre ?... Si l'on pose et met en pratique le principe selon lequel les hommes sont autorisés à tuer leur prochain improductif, alors malheur à nous tous, car nous deviendrons vieux et séniles !... Alors aucun homme ne sera en sûreté : n'importe quelle commission pourra le mettre sur la liste des personnes “improductives”, qui, selon leur jugement, sont devenues “indignes de vivre”. Et il n'y aura aucune police pour le protéger, lui, aucun tribunal pour venger son meurtre et pour amener ses meurtriers à la justice. Qui donc pourra encore avoir confiance dans son médecin ? Il décidera peut-être que ce malade est devenu “improductif”, ce qui reviendra à le condamner à mort. On ne peut s'imaginer la dépravation morale, la méfiance universelle qui s'étendront au cœur même de la famille, si cette doctrine terrible est tolérée, admise et mise en pratique. Malheur aux hommes, malheur au peuple allemand si le saint commandement de Dieu : *Tu ne tueras pas*, que le Seigneur a donné au Sinaï dans le tonnerre et les éclairs, que Dieu notre Créateur a écrit dans la conscience de l'homme au commencement, si ce commandement n'est pas seulement violé mais sa violation tolérée et exercée impunément ! »

L'euthanasie n'a, hélas, pas disparu avec le nazisme. De nos jours, elle est pratiquée dans de nombreux pays. On réclame sa légalisation en alléguant le “droit de mourir dans la dignité”. Le Pape Jean-Paul II a porté sur l'euthanasie le jugement suivant : « Nous sommes là devant l'un des symptômes les plus alarmants de la “culture de mort”, laquelle progresse surtout dans les sociétés du bien-être, caractérisées par une mentalité utilitariste qui fait apparaître trop lourd et insupportable le nombre croissant des personnes âgées et diminuées. Celles-ci sont très souvent séparées de leur famille et de la société, qui s'organisent presque exclusivement en fonction de critères d'efficacité productive, selon lesquels une incapacité irréversible prive une vie de toute valeur... Je confirme que l'euthanasie est une grave violation de la Loi de Dieu, en tant que meurtre délibéré moralement inacceptable d'une personne humaine. Cette doctrine est fondée sur la loi naturelle et sur la

Parole de Dieu écrite » (Encyclique *Evangelium Vitæ* du 25 mars 1995, n. 65).

Euthanasie foetale

Qui plus est, de nombreux êtres humains sont aujourd'hui tués, avant même leur naissance, par “euthanasie foetale”, sous prétexte qu'ils risquent d'être porteurs – selon les examens médicaux – d'un handicap grave. « Il arrive fréquemment, dit Jean-Paul II, que les techniques de diagnostic prénatal soient mises au service d'une mentalité eugéniste, qui accepte l'avortement sélectif pour empêcher la naissance d'enfants affectés de différents types d'anomalies. Une pareille mentalité est ignominieuse et toujours répréhensible, parce qu'elle prétend mesurer la valeur d'une vie humaine seulement selon des paramètres de “normalité” et de bien-être physique, ouvrant ainsi la voie à la légitimation de l'infanticide et de l'euthanasie » (*Evangelium vitæ* n. 63). Les parents ont souvent à subir les pressions de médecins qui veulent les contraindre à l'avortement pour éviter la naissance de l'enfant handicapé (ou suspect de l'être). Les médecins eux-mêmes sont menacés de poursuites judiciaires s'ils laissent naître un enfant “anormal”. Ces faits révèlent l'emprise sur notre société d'une mentalité eugéniste qui n'est pas sans affinité avec celle des Nazis : comme le soulignait le Pape Benoît XVI, ces derniers se guidaient par « une idéologie selon laquelle devait compter désormais seulement ce qui était utile et mesurable ; tout le reste, selon leurs concepts, était classé comme *lebensunwertes Leben* - une vie indigne d'être vécue » (Discours au camp d'Auschwitz, 28 avril 2006). Parents et médecins ne doivent pas se laisser impressionner, mais mettre leur confiance en Dieu et se souvenir que toute personne humaine possède une dignité inviolable et sacrée, en tant que créée à l'image de Dieu et appelée à vivre pour toujours de sa vie divine.

L'homélie de Mgr von Galen contre l'euthanasie est publiée clandestinement et diffusée très largement en Allemagne comme à l'étranger. Elle vaut à son auteur une semonce de Goering qui l'accuse de « saboter la force de résistance du peuple allemand au beau milieu de la guerre, par ses diatribes et ses pamphlets ». Hitler envisage de faire pendre l'évêque qui ose lui résister. Mais Goebbels lui conseille d'attendre pour cela la victoire militaire définitive, afin d'éviter de provoquer des troubles en Westphalie. Toutefois, environ 40 prêtres du diocèse de Münster sont arrêtés, dont 10 mourront en déportation. En 1944, c'est le propre frère de l'évêque, Franz, qui sera déporté au camp d'Oranienburg.

À partir de 1942, la guerre tourne au désavantage de l'Allemagne et les bombardements alliés sur le pays deviennent de plus en plus fréquents. L'évêque s'efforce dès lors d'atténuer auprès de la population civile les horreurs de la guerre. Il avertit ses diocésains de ne pas céder

à la soif de vengeance, qui est excitée par la propagande officielle ; le 4 juillet 1943, au cours d'un pèlerinage marial à Telgte, il déclare : « J'ai le devoir sacré de proclamer le commandement du Christ de renoncer à la haine et à la vengeance... Est-ce vraiment une consolation pour une mère allemande dont un enfant a été tué par un bombardement, si on lui dit : " Eh bien, nous tuerons très prochainement l'enfant d'une mère anglaise " ? Non, l'annonce d'une telle vengeance ne saurait être une consolation ; une telle attitude ne serait ni chrétienne, ni allemande ».

« *Tends l'oreille !* »

Le 29 juin 1943, au cours d'une prédication dans sa cathédrale, Mgr von Galen déplore que l'État allemand « ignore et contrecarre tous les efforts du Pape et des évêques en vue de la paix ». Pie XII a proposé à tous les belligérants un congrès à Rome, mais l'Allemagne s'y est refusée. Le 1^{er} février 1944, dans sa lettre pastorale de Carême, l'évêque de Münster souligne que la cause profonde des catastrophes présentes réside dans le rejet par l'homme moderne de l'autorité de Dieu. Le remède consiste à se soumettre à JÉSUS-CHRIST. Et le prélat termine par cette adjuration : « Peuple allemand, tends l'oreille ! Écoute la voix de Dieu ! » D'octobre 1943 à octobre 1944, une série d'attaques aériennes détruisent la ville de Münster, y compris la cathédrale ; décimée par la mort ou l'exil, sa population est tombée de 150 000 à 25 000 habitants ; les autres grandes villes du diocèse subissent le même sort. Mgr von Galen, qui a échappé de peu à la mort au cours du bombardement de son palais épiscopal, doit se réfugier à la campagne ; à Sendenhorst, il assiste, le 31 mars 1945, à l'entrée victorieuse des troupes anglo-américaines. L'évêque devient alors le père des pauvres et des malheureux, innombrables, sans logement ni travail. Il prend leur défense en face des forces d'occupation alliées, qui laissent la population en proie aux pillages et à la famine, sous prétexte d'une " responsabilité collective " du peuple allemand.

Demandons à Dieu, pour nous et pour tous les pasteurs de l'Église, par l'intercession du bienheureux Clemens August, le courage de ne nous laisser impressionner, dans le témoignage de notre vie chrétienne, " ni par les louanges, ni par la crainte " des hommes. Nous pourrions ainsi travailler efficacement pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Dom Antoine Marie
O.S.B.

P. S. Nous recevrons avec gratitude toutes les adresses d'éventuels lecteurs que vous voudrez bien nous envoyer. N'hésitez pas à nous demander nos tracts sur la Religion catholique, la divinité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, un "petit livre de prières", le scapulaire du Mont-Carmel avec notice explicative, les promesses du Sacré-Cœur, les mystères du Rosaire.

France : C.C.P. : " Abbaye Saint-Joseph de Clairval " 5618 78 A Dijon ou chèques (*reçu fiscal sur demande*).
Belgique : C.C.P. : " Abbaye Saint-Joseph de Clairval " 000-1339871-10 ou chèques.
Suisse : C.C.P. : " Abbaye Saint-Joseph de Clairval " 19-5447-7 Sion ou chèques.
Canada : Chèques bancaires ordinaires en \$ can. (pas besoin de chèques internationaux spéciaux).

Paiement par carte bancaire (Visa, CB, Mastercard, American express) : se connecter sur notre site (www.clairval.com) ou nous contacter.

Fax: 03 80 96 25 29 – E-mail: abbaye@clairval.com – <http://www.clairval.com/>